#### **INFOS UTILES MERCREDIS**

- Les repas seront fournis par notre prestataire
- Les inscriptions sont réalisées via le portail familles

#### https://portail.berger-levrault.fr/ MairieLePertre35370

FONCTIONNEMENT : Demi-journée ou journée complète, repas, garderie matin/soir

- Règlement sous 30 jours après réception de la facture.
- Moyens de paiement autorisés: Tickets CAF, MSA, ANCV

### accueildeloisirs@lepertre.fr

06 43 92 41 32



#### **TARIFICATION**

	Quotient -999	Quotient + 1000
Journée 9h-17h	10.11	12.14
1/2 journée	7.08	9.10
Repas	3.60	3.60
Journée sortie	17.19	19.21

GARDERIE	Tarif unique
Arrivée entre 7h30-8h29	2.00
Arrivée entre 8h30-9h00	1.40
Départ entre 17h-17h59	1.90
Départ entre 18h00-18h30	2.40
Si départ après 18h30	5.20 supplémentaire

Majoration de 10 € par jour et par enfant pour les familles hors communes non conventionnées uniquement sur le tarif Journée.

En cas de désistement/annulation (pour raison autre que maladie) moins 48 heures à l'avance, la journée ou demi-journée et repas seront facturés.

Réduction de 1€ à partir du 2ème enfant sur les tarifs tributaires du quotient familial

Rappel HORAIRES 1/ Votre enfant est présent le matin uniquement. Vous venez le chercher à 12h 2/ Votre enfant est présent le matin + repas. Vous venez le chercher entre 13h20 et 13h30. 3/ Votre enfant est présent repas & après-midi, il est attendu pour 12h. 4/ Votre enfant est présent l'après-midi. Il est attendu entre 13h20 et 13h30.

# **ALSH Le Pertre - St Cyr**

Vacances de la Toussaint

Du 25 au 29 octobre Le Monde MAGIQUE De la NATURE



## **Inscriptions OUVERTES**









SIVOM Le Pertre -Saint-Cyr-Le-Gravelais 2 place de l'église 35370 LE PERTRE

